

## **BULLETIN DE SALAIRE**

Paie du 01/04/2019 au 30/04/2019

N° Cesu employeur: 08759296090007 MADAME SOPHIE CORNEVIN COLLET 4 Q DU PARC 94100 ST MAUR DES FOSSES MADAME ISABEL FRANCISCO

14 R MADAME DE LA GUETTE

94520 MANDRES LES ROSES

Document à conserver sans limitation de durée

Nº Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
0000001437346	Emploi familial	97.00Z	269119913989713

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR		
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	50,31 x 2,900 % = 1,46			
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	50,31 x 6,800 % = 3,42			
MALADIE		51,21 x 13,000 % = 6,66		
VIEILLESSE	51,21 x 7,300 % = 3,73	51,21 x 10,450 % = 5,35		
ALLOC. FAMILIALES		51,21 x 5,250 % = 2,69		
ACCIDENT DU TRAVAIL		51,21 x 2,000 % = 1,02		
FNAL		51,21 x 0,100 % = 0,05		
CFP		51,21 x 0,350 % = 0,18		
CSA		51,21 x 0,300 % = 0,15		
CDS		51,21 x 0,016 % = 0,01		
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	51,21 x 4,790 % = 2,45			
IRCEM PREVOYANCE	51,21 x 0,700 % = 0,36			
POLE EMPLOI	0,700	51,21 x 4,050 % = 2,07		
TOTAL DES COTISATIONS	11,42			

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	41,24 €	
			Net à payer avant impôt sur le revenu: 39,78 € Comprenant 10 % au titre des congés payés

	: / taux non personnalisé : u prélevé à la source :	41,24 € 0,00 % 0,00 €	Net payé en euros Date de paiement de la rémunération	1	39,78 € 30/04/2019
--	---	-----------------------------	--	---	-----------------------

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 7769478 enregistrée le 26/04/2019			
Nombre d'heures travaillées: 3	Salaire horaire net (heures normales)	:	13,26 €
	Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
	Salaire brut	:	51,21€
	Assiette des cotisations	:	51,21€